



# PRÉFET DU LOT

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### PROGRAMME PETITES VILLES DE DEMAIN

Cahors, le 27 juillet 2021

#### Signature des conventions d'adhésion pour les communes du Lot

Le programme Petites villes de demain entend **relancer le potentiel d'attractivité des petites villes. En accompagnant les collectivités dans des trajectoires dynamiques et respectueuses de l'environnement**, il vise à **améliorer les conditions de vie des habitants** des petites villes et des territoires alentours. Avec pour objectif de renforcer les moyens des élus des villes et leurs intercommunalités de moins de 20 000 habitants exerçant des fonctions de centralités, le dispositif leur permettra de bâtir et concrétiser leurs projets de territoire, tout au long de leur mandat, jusqu'à 2026. **Pour le Lot, 20 communes sont lauréates du programme.**

À l'occasion d'une récente réunion en préfecture, **plusieurs petites villes du Lot ont signé la convention d'adhésion au programme Petites villes de demain. Leurs représentants ont été accueillis à la préfecture par Michel Prosic, préfet du Lot, co-signataire des conventions au nom de l'État.**

Parmi les villes signataires :

- **Convention avec la communauté de communes de Cauvaldor signée par Souillac, Martel, Vayrac, Bretenoux, Biars-sur-Cère, Saint-Céré et Gramat.**
- **Convention avec la communauté de communes du Quercy Blanc signée par Montcuq-en-Quercy-Blanc et Castelnau-Montratier-Sainte-Alauzie.**
- **Convention avec la communauté de communes du Grand Figeac signée par Lacapelle-Marival, Cajarc et Capdenac-Gare.**
- **Convention avec la communauté de communes de la Vallée du Lot et du vignoble signée par Puy l'évêque, Prayssac et Luzech.**
- **Convention avec la communauté de communes de Quercy-Bouriane signée par Gourdon.**

De plus, deux conventions sont en cours d'élaboration, d'une part pour les communes de Cazals et Salviac et, d'autre part, pour les communes de Lalbenque et Limogne.

La signature d'une convention d'adhésion est la première étape du programme. Elle est suivie du recrutement d'un chef de projet.

Les photos de la signature de chaque convention d'adhésion sont disponibles ici :  
<http://www.lot.gouv.fr/petites-villes-de-demain-dans-le-lot-a13415.html>.

Pôle de la communication  
interministérielle de l'État

05 65 23 10 60 / 06 07 80 97 16  
[pref-communication@lot.gouv.fr](mailto:pref-communication@lot.gouv.fr)

Place Chapou  
46009 Cahors Cedex